



Objectifs pédagogiques

- Connaître la réglementation spécifique aux zones humides
- Comprendre le fonctionnement des zones humides (fonctions, services écosystémiques)
- Connaître le principe de la Séquence « ERC »
- Comprendre l'application et les résultats de la MNEFZH

Modalité d'accès

- Entre 5 et 8 stagiaires
- Formation Inter-Entreprise ou Intra-Entreprise

Public concerné

Responsables et chargé.e.
d'opérations, chef.fe.s de projets,
chargé.e.s d'études, technicien.ne.s

Prérequis

Pas de prérequis nécessaire

Informations complémentaires

Prévoir une tenue de terrain

Lieu

Nantes ou Intra-Entreprise

Durée

2 j soit 14 h

Date

17 et 18 novembre 2026 ou réalisable
sous 1 mois*

*formation dispensée seulement de début
novembre à fin mars pour avoir les bonnes
conditions de terrain

Tarif

820 € HT par participant
ou sur devis en Intra-Entreprise

Contenu

- Qu'est-ce qu'une zone humide ?
- Réglementation associée aux zones humides.
- Comment identifier et délimiter des zones humides.
- Fonctions et services écosystémiques des zones humides
- Séquence ERC-AS avec un focus sur les zones humides
- Méthode Nationale d'Évaluation des Fonctions Zones Humides V2
- Étude de cas

Méthodes mobilisées

- Exposé en salle 75 % / Terrain 25 %
- Support de présentation, textes réglementaires, échanges techniques

Intervenant.e(s)

- Stanislas CRÉTON : Chargé de projets Environnement & Biodiversité, SCE

Modalité(s) d'évaluation

- QUIZ / Questions orales

Documents remis

- Attestation de fin de formation faisant mention du résultat de l'évaluation des acquis
- Ressources pédagogiques utilisées

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Afin d'assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par email.

Contacts

Resp. formation	Stanislas CRÉTON	06 83 81 69 56	stanislas.creton@sce.fr
Resp. administratif et pédagogique	Christophe BUYS	06 78 04 40 84	ecole@groupe-keran.com
Référente handicap	Vanessa MABON	02 51 17 29 29	ecole@groupe-keran.com



Programme

JOUR 1

Matin - Salle // Stanislas CRÉTON – SCE

- **Qu'est-ce qu'une zone humide ?**
 - Définition
- **Réglementation associée aux zones humides.**
 - Historique / Evolution
- **Comment identifier et délimiter des zones humides.**
 - Source de données
 - Protocoles (Critère pédologique / Critère botanique)
 - Étude de cas

Après-midi - Salle // Stanislas CRÉTON - SCE

- **Typologie des zones humides**
- **Fonctions et services écosystémiques des zones humides**
 - Description des fonctions
 - Description des services écosystémiques
- **Séquence ERC-AS avec un focus sur les zones humides**
 - Principe de la démarche
 - Exemples de mesures d'évitement, de réduction, de compensation

JOUR 2

Matin - Salle // Stanislas CRÉTON - SCE

- **Méthode Nationale d'Évaluation des Fonctions Zones Humides V2**
 - Présentation de la méthode
 - Clé de lecture des résultats
- **QUIZ**

Après-midi – Terrain + Salle // Stanislas CRÉTON - SCE

- **Visite de parcelle en zone humide (réalisation de sondage pédologique)**
- **Visite de parcelle de compensation « zone humide »**

Bilan de la formation

Indicateurs de résultats

Nouvelle formation